

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 29/09/2015



Lieu : ENVA, Maisons-Alfort

Date : le 29/09/2015

Présents :

Anne BOISSON – trésorière
Catherine BOISSON-VIDAL
Elsa BOURGUIGNON
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX – trésorière adjointe
Mariam DICKO

Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER
Alexis JOCH
Audrey LORENTZ
Ivan MOSZER – secrétaire
Christine PICARD – présidente

Absents excusés :

Alix GARNIER (SECEVA)*
Vanessa KOCABA
Catherine LAROCHE
Jean-François LASSALLE

Sophie LOUVEL (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE
Jennifer REY (SECEVA)*

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Comptabilité et trésorerie
2. Bilan définitif des inscriptions 2015-2016
3. Modalités de remboursements/avoirs
4. Commission poney-club (enquête, actions)
5. Animations 2015-2016
6. Point sur la cavalerie
7. Prochaine Assemblée Générale et renouvellement du CA
8. Questions diverses

1. Comptabilité et trésorerie

La fin de l'exercice précédent a été marquée par des **difficultés de trésorerie** : 54,5 k€ de dépenses afférentes à l'exercice 2014-2015 ont été payés avec les recettes de l'exercice 2015-2016. Les **dépenses** à venir devront donc être **surveillées** de très près pour éviter de nouveaux problèmes financiers. Toute l'équipe de la SHEVA en a conscience et œuvre dans ce sens au quotidien. Ainsi, sur le mois de septembre 2015, le montant des dépenses est nettement inférieur à celui de septembre 2014, les **économies** se faisant essentiellement sur les postes informatique (10,6 k€ TTC de moins), cavalerie (-7,3 k€ TTC), entretien (-2,3 k€ TTC) et sellerie (-2,1 k€ TTC). Cet **effort** sera poursuivi et la trésorerie **contrôlée** chaque mois.

En parallèle, des courriels ont été envoyés en septembre à tous les adhérents présentant un **solde débiteur**, avec une mise en demeure de **régularisation** sous peine de se voir refuser l'accès aux reprises passé une date limite. Cette démarche a été jugée un peu **brutale** par certains adhérents, mais il est important de souligner qu'elle fait suite à des **demandes répétées** de règlement des **prestations impayées**, restant souvent **sans effet**. Cette procédure de relance a permis d'obtenir un **taux satisfaisant de régularisations**.

Afin d'améliorer encore la **fluidité des flux financiers**, le système informatique de la SHEVA a été développé afin de permettre la gestion des **inscriptions aux stages** par les enseignants et un envoi de **factures** dans la semaine suivante. En parallèle, le règlement des prestations sera **systématiquement exigé le jour même** de ladite prestation, au plus tard.

Le **chiffre d'affaires prévisionnel** pour l'exercice en cours est estimé à 493,5 k€ TTC. Il manque encore la prise en compte des prestations SECEVA (~16 k€), UPEC (~6 k€), et des pensions (~5 k€). Viendront également abonder ce résultat les forfaits de 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, ainsi que les stages et activités variées (~30 k€).

En raison de la **trésorerie** contrainte, il est décidé de ne pas faire appel à un **bureau comptable** pour l'exercice courant, comme cela avait été évoqué avant l'été (cf. CR du CA du 26/05/2015). Cette option n'est cependant pas écartée pour l'année prochaine.

2. Bilan définitif des inscriptions 2015-2016

Après enregistrement de l'ensemble des **inscriptions 2015-2016**, il reste une **trentaine** de places disponibles en reprise, dont 7 places en débutants cheval et autant en débutants poney.

Les **forfaits trimestriels** concernent 30 benjamins, 12 juniors, et 12 seniors (le taux de renouvellement au 2^{ème} trimestre des benjamins et juniors est généralement de l'ordre de 60 %).

À la date de la présente réunion, **505 licences fédérales** ont été enregistrées à la SHEVA. Ce résultat relativement satisfaisant s'inscrit dans un contexte difficile, qui a vu une **baisse moyenne de 10 %** des inscrits sur l'ensemble des clubs de la région parisienne.

3. Modalités de remboursements/avoirs

Plusieurs **demandes de remboursement** d'adhérents sont examinées par le CA :

- des remboursements de **forfaits trimestriels** : conformément aux conditions de remboursement définies dans le règlement signé par tout adhérent, des **réponses négatives** seront données ;
- une demande particulière pour **problème de santé** : un **avoir** de 30 % (valable 1 an) sera proposé, associé au remboursement de la licence ;

- une demande suite à un **accident ayant eu lieu à la SHEVA** : un **avoir** au prorata des reprises manquées sera proposé.

Une discussion s'engage sur les **conditions de remboursement** dans le cas où la demande est formulée entre l'inscription de l'adhérent fin mai-début juin et le début de la saison, **libérant** ainsi la place pour la **saison complète**. Une proposition est avancée consistant à **moduler le taux de remboursement** en fonction de la date de la demande (actuellement : 30 % pendant le 1^{er} trimestre – pourcentage qui pourrait donc être augmenté en cas, par exemple, de demande intervenant **avant le 1^{er} juillet** de l'année précédente), mais **non retenue** par le CA. L'hypothèse d'instaurer un **délai de rétractation** (ce qui n'est pas une obligation contractuelle pour une association) est également discutée.

4. Commission poney-club (enquête, actions)

L'objectif de cette commission est de réfléchir à des **pistes d'amélioration du fonctionnement du poney-club**.

Une proposition d'envoi d'un **questionnaire** auprès des **anciens cavaliers poneys**, suivie d'une **enquête téléphonique** en cas de non-réponse, a été retenue. Des **interviews** des parents **actuels** seront réalisées par courriel, puis éventuellement par téléphone dans quelques cas particuliers.

Des **visites des poney-clubs voisins** sont également envisagées ultérieurement (mais cela requiert un investissement important en temps de la part des « enquêteurs »).

Parmi les **actions** à entreprendre dans le cadre de l'**activité du poney-club** figurent notamment :

- organiser davantage de **stages ou de jeux équestres** ;
- organiser un stage « **préparer son poney** » ;
- organiser des stages à destination des **parents** leur permettant de **découvrir** le monde équestre (contact avec l'animal, éthologie...) voire de se **former** (avec un coût éventuel, restant modique, qui couvrirait l'assurance en cas d'accident au sein de la SHEVA).

5. Animations 2015-2016

Conformément à ce qui avait été discuté lors de la précédente réunion de CA, le **programme des stages et animations du premier trimestre** a été préparé et annoncé dès le 20 septembre, afin de permettre aux adhérents de mieux **anticiper** leur participation.

L'éventualité d'organiser des **stages à l'extérieur** a été de nouveau évoquée, mais cela reste particulièrement difficile à envisager en période d'**activité normale** de la SHEVA puisqu'il n'y aurait alors plus assez de chevaux pour assurer les reprises habituelles. La période de **début juillet** pourrait constituer une solution viable. La **durée** est également difficile à définir car limiter à 3 jours reviendrait trop cher (rentabiliser le transport notamment) mais aller au-delà augmenterait d'autant les difficultés mentionnées plus haut et pourrait limiter les opportunités d'attirer des adhérents suffisamment disponibles.

6. Point sur la cavalerie

Pas de nouveauté notable concernant les chevaux depuis la dernière réunion du CA.

Pour les **poneys**, une formule de **location** est testée cette année. **Deux nouveaux poneys** sont arrivés à la SHEVA dans le cadre de ce système. Le coût est de **200 € TTC par poney pour**

10 mois (ce qui peut être mis en regard du montant de 240 € HT mobilisé chaque année pour mettre un poney de la SHEVA au pré un mois et demi, l'été).

7. Prochaine Assemblée Générale et renouvellement du CA

La date de l'**Assemblée Générale** est fixée au **samedi 21 novembre 2015**. Une demande de **mise à disposition d'une salle** sera formulée auprès de l'ENVA.

Plusieurs **membres actuels** du Conseil d'Administration expriment le souhait de **changements** concernant leurs mandats :

- **Vanessa KOCABA** et **Audrey LORENTZ** présentent leur **démission** pour raisons personnelles (manque de disponibilité) ;
- **Christine PICARD** souhaite être **remplacée** dans sa fonction de **Présidente** du Conseil d'Administration.

Comme chaque année, **4 membres** sont **sortants** (Elsa BOURGUIGNON, Catherine LAROCHE, Ivan MOSZER, Christine PICARD) et devront se présenter à un nouveau mandat de 3 ans.

8. Questions diverses

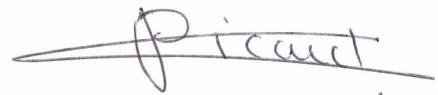
La **refonte du site web** de la SHEVA est évoquée. Le coût de prise en charge par un prestataire serait certainement prohibitif. Il est avant tout nécessaire de bien définir le **cahier des charges** du développement attendu (par ex., fonctionnalités de paiement en ligne). L'option consistant à faire appel à une Junior-Entreprise est avancée.

La **prochaine réunion** du Conseil d'Administration aura lieu à la suite de l'Assemblée Générale, et les dates suivantes seront définies à ce moment-là.

Prochain CA SHEVA : samedi 21 novembre 2015



Le Secrétaire : Ivan MOSZER



La Présidente : Christine PICARD